

Bonjour à tous,

Vous avez été admis.e dans un **Master 2 à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes**.

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application eCandidat, vous avez jusqu'au **13 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** :

- **Pour les Primo (hors UGA) : entre le 5 et le 18 juillet 2022.**
- **Pour les réinscriptions (étudiants UGA) : entre le 4 et le 18 juillet 2022.**

ATTENTION POUR LES ETUDIANTS UGA : Seuls les étudiants.es admis.es en session 1 pourront s'inscrire. Ceux en attente de résultats (session 2,...) s'inscriront par internet une fois les résultats obtenus.

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire (et que vous n'êtes pas en attente de résultats de session 2), merci de contacter la scolarité : scolaritemasteris@univ-grenoble-alpes.fr

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de **95€**, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. Deuxième étape : procéder à votre inscription administrative ainsi qu'au paiement de vos droits sur le site de l'Université Grenoble Alpes. En fonction de votre situation, consultez les pages suivantes :
 - c'est votre première inscription à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/etape-2-inscription-administrative-600157.kjsp>
 - vous êtes déjà inscrit à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

Dépôt des pièces justificatives sur internet :

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

Ce lien vous sera communiqué à la fin de votre inscription en ligne une fois votre inscription validée par le paiement en carte bancaire. Pour les **Primo**, vous recevrez ce lien **dans les 72h** qui suivent votre IA web par mail.

Pièces qui seront à déposer :

- Carte identité ou passeport,
- **Attestation de responsabilité civile** couvrant l'année universitaire 2022-2023 au nom de l'étudiant (*attention le document doit contenir la garantie des risques liés à la formation*),
- Pour les étudiants boursiers, **photocopie de l'attribution de bourse** (la notification de bourse définitive sera également à transmettre en scolarité dès réception),

- Relevés de notes du BAC, N-1 et années d'études,
- Photo d'identité pour les Primo,
- La charte TP

III. Troisième étape : la chaîne d'inscription.

- Vous devrez vous munir de votre carte étudiant pour les étudiants déjà inscrits à l'UGA, pour les Primos, avec votre carte d'identité.
- Attention, vous devez impérativement respecter le planning des inscriptions, sans quoi nous ne vous délivrerons pas votre carte étudiant (**voir planning en dernière page de ce document**).
- La chaîne d'inscription aura lieu en Salle Mazaré, bâtiment Boucherle – Domaine de la Merci – 38700 LA TRONCHE **entre le 29 août et le 2 septembre 2022**.

Concernant la réunion de rentrée : elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le 29/08/2021 à 10h30 dans l'amphi Boucherle.

Puis, pour les réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours, les modalités restent encore à déterminer, vous aurez des informations à ce sujet la semaine du 22 août.

Pour information :

- Si des changements devaient avoir lieu pour l'organisation de la chaîne d'inscription et des réunions de rentrée, vous serez informé.e par mail la semaine du 22 août (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, le secrétariat sera fermé du vendredi 22 juillet (au soir) au dimanche 21 août.

Le secrétariat du Master

NB :

- Si vous ne confirmez pas votre vœu dans Ecandidat, vous ne pourrez pas réaliser votre inscription administrative via internet (IAweb).
- Après avoir confirmé votre vœu, vous devez attendre 48h avant de pouvoir réaliser votre IAweb.

PARCOURS MITI	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MARDI 30 AOUT de 13h à 16h30
	JEUDI 1 SEPTEMBRE de 9h à 12h

PARCOURS MCCPR	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MARDI 30 AOUT de 13h à 16h30
	VENDREDI 2 SEPTEMBRE de 13h à 16h00

PARCOURS MRESTE	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MERCREDI 31 AOUT de 9h à 12h
	VENDREDI 2 SEPTEMBRE de 13h à 16h

PARCOURS PMRHE	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MERCREDI 31 AOUT de 9h à 12h

	JEUDI 1 SEPTEMBRE de 13h à 16h30
--	----------------------------------

PARCOURS SMB BDIV	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MARDI 30 aout de 8h30 à 12h30

PARCOURS SMB MB	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MERCREDI 31 AOUT de 8h30 à 12h30
	VENDREDI 2 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h30

PARCOURS SMB TCGIT	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MERCREDI 31 AOUT de 9h à 12h
	VENDREDI 2 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h

PARCOURS PIF2P	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	JEUDI 1 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h30

PARCOURS MIDIP	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	JEUDI 1 SEPTEMBRE de 13h à 16h30

PARCOURS CQAQMV	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	OCTOBRE : date à définir

PARCOURS GGI	DATE CHAINE D'INSCRIPTION
	MARDI 30 AOUT de 8h30 à 12h30
	JEUDI 1 SEPTEMBRE de 8H30 à 12h30